

FAIRE UN STAGE EN EUROPE

Informations et pistes de recherche



Centre d'Information Internationale

SOMMAIRE

Informations mises à jour en juin 2008

Informations générales	p.2
Belgique	p.17
Espagne	p.22
Irlande.....	p .28
Italie.....	p.31
Pays d'Europe centrale et orientale	p.36
Pays scandinaves.....	p.38
Portugal.....	p.42
Royaume-Uni	P.45
Suisse.....	P.49
Allemagne, Pays-Bas : documents en ligne.....	p.53

Informations générales

PARTIR, OUI MAIS OU ?..... P 3

LE CADRE LEGAL DU STAGE.....p 4

LA PROTECTION SOCIALE DU STAGIAIRE.....P 6

TROUVER UN STAGE : Quelques pistes.....p 7

Banques de stages généralistes

Des offres de stage par secteurs d'activité

Les répertoires d'entreprises

Les grands groupes français ayant des filiales à l'international

S'informer sur le climat économique et le marché du travail

Les programmes d'aide à la mobilité

L'EXPRESSION DE LA CANDIDATURE.....P 13

LES AIDES FINANCIERES.....p 14

Aides financières associées à des programmes

Aides financières hors programmes

PARTIR, OUI, MAIS OU ?

L'Europe* offre cette facilité de la libre circulation : pas de visa, pas de permis de travail (exception faite de certains pays de l'Est pour lesquels la France a prévu des mesures transitoires)...

Un pays dont on parle la langue ? C'est préférable et souhaitable.

Un pays anglophone ? la Grande-Bretagne n'est pas la seule réponse possible lorsqu'on veut faire son stage en anglais, d'autant plus que trouver un stage en Angleterre n'est pas chose facile, hormis dans quelques secteurs d'activité (hôtellerie-restauration par ex.).

On peut travailler en anglais dans une entreprise multinationale dans un pays d'Europe non anglophone : 2 raisons de pratiquer 2 langues étrangères.

Un projet de stage a évidemment plus de chance de réussir et d'être enrichissant lorsque le choix du pays n'est pas seulement motivé par la connaissance de la langue.

*L'espace de libre circulation est celui composé des 27 pays de l'Union européenne, de la Norvège, l'Islande, le Lichtenstein et la Suisse.

LE CADRE LEGAL DU STAGE

⇒ En EUROPE, il convient de distinguer :

- **les pays n'appliquant aucune restriction** en matière d'accès à leur marché du travail aux ressortissants français: les pays de l'UE des 15, les 3 républiques baltes, la république tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, Malte et Chypre (pour les nouveaux pays adhérents à l'UE), la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse.

Dans ces pays, il n'y a pas d'obstacle légal pour un étudiant français qui souhaite réaliser un stage en entreprise. L'étudiant doit être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport valide.

Cependant, de nombreux pays européens ont maintenu l'existence d'un permis de séjour pour des séjours supérieurs à 90 jours. Il s'agit d'une formalité.

- **quelques nouveaux pays de l'UE appliquent une restriction** à leur marché du travail aux ressortissants des pays qui n'ont pas signé des accords de libre circulation (dont la France) : Hongrie, Pologne,

⇒ Hongrie : il est nécessaire de demander un permis de travail lorsqu'on veut faire un stage mais il s'agit d'une simple formalité

⇒ Pologne : il faut également obtenir un permis de travail lorsqu'on veut faire un stage mais celui-ci ne sera accordé que si le poste ne peut pas être occupé par un ressortissant national. De plus, le stage est assimilé à un emploi.

⇒ Il n'existe pas de statut du stagiaire européen, mais des réglementations par pays.

⇒ Il n'existe pas de statut de stagiaire dans tous les pays européens car la pratique du stage, telle qu'on la connaît en France, n'est pas répandue également. Dans ce cas, le stagiaire est assimilé à un salarié, sauf s'il vient dans le cadre d'un programme d'échanges (Leonardo, IAESTE...).

⇒ Le terme « stage » peut recouvrir des pratiques différentes d'un pays à l'autre.

- a. stage compris dans un cursus universitaire pour étudiants
- b. stage post-scolaire ou pour Diplômés
- c. Stage de vacances (« job d'été »)
- d. Stages obligatoires ou non

Il est donc possible pour un jeune Français d'inscrire son stage dans un de ces cadres nationaux, à condition de bien s'informer auparavant.

Stage ou Job ?

Dans les pays où la pratique du stage dans le cadre des études n'est pas répandue, il est parfois plus facile de trouver un travail rémunéré. C'est le cas, par exemple, du Royaume-Uni. Cette solution est intéressante pour les étudiants ayant déjà des qualifications et des expériences de travail, pour des Jeunes Diplômés à la recherche d'une première expérience.

En Allemagne, certains stages, non obligatoires, sont assimilés à des « jobs » étudiants ou d'été.

Quelle réglementation suivre ?

C'est la réglementation du pays d'accueil qui prévaut mais les établissements français utilisent le cadre de la convention tripartite et les dispositions prévues par la Loi (Loi N°2006—396 , 31 mars 2006, Egalité des chances) qui peuvent avoir un certain impact (voir : « protection sociale »).

En général, la convention tripartite signée par l'étudiant, l'établissement de formation et l'entreprise suffit. Encore faut-il qu'elle soit traduite dans la langue du pays d'accueil.

Il peut s'avérer nécessaire d'utiliser les dispositifs de contractualisation ou de conventionnement du pays d'accueil.

Dans certains pays, comme l'Allemagne où la pratique du stage est courante et ancienne, les entreprises n'exigent guère de documents conventionnels.

LA PROTECTION SOCIALE DU STAGIAIRE

C'est la législation nationale du pays d'accueil qui s'impose.

☞ Lorsque le stage est réalisé dans le cadre d'une convention tripartite et non rémunéré

Risque Accidents du travail/maladies professionnelles :

le stagiaire est couvert pour le risque Accidents du Travail/Maladies Professionnelles (AT-MP) par l'assurance de son établissement et l'entreprise n'a pas à cotiser (à moins que sa législation nationale ne l'impose).

Si l'entreprise verse une gratification supérieure au plafond prévu par la Loi (398,13 € bruts par mois depuis le 31 janvier 2008), ce risque devra être couvert par l'employeur.

Risque maladie :

Le stagiaire est également couvert pour les risques de maladie au titre de la sécurité sociale française et n'aura pas à adhérer au système d'assurance du pays d'accueil, sauf si la législation du pays d'accueil l'impose (par exemple, en cas de gratification).

Il devra se munir avant de partir, auprès de sa mutuelle étudiante, de sa carte européenne de sécurité sociale. Cette carte lui permettra de ne pas faire l'avance des frais médicaux. Mais ce sont les prestations de la sécurité sociale du pays d'accueil qui s'appliquent.

☞ Lorsque le stage est à l'initiative de l'étudiant ou du jeune Diplômé

S'il ne fait pas l'objet d'une convention tripartite, seules, la législation du pays d'accueil et les dispositions prévues (convention ou contrat de travail) s'appliquent.

Ainsi, ces situations désormais interdites en France peuvent trouver une application plus favorable dans un autre pays : par exemple, le stage rémunéré post-études en Espagne (« contrada de practicas »).

☞ Et les étudiants non communautaires inscrits dans une université française ?

Ils ont le droit, au même titre que les étudiants communautaires, d'effectuer un stage en Europe, à condition que le stage ne soit pas rémunéré. Les pays hors de l'espace Schengen peuvent exiger un visa.

Ils n'ont pas droit à la carte européenne de sécurité sociale s'ils effectuent un stage au Danemark, en Norvège, en Islande et au Lichtenstein. Dans ces cas là, ils doivent acquitter leurs dépenses sur place et demander le remboursement au retour, en présentant tous les justificatifs et les factures.

Votre assurance couvrira-t-elle votre responsabilité civile à l'étranger ?

☞ **Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire** couvrant la maladie, la responsabilité civile, le rapatriement, le recours juridique. Dans certains pays, les prestations couvertes par la sécurité sociale nationale apparaissent insuffisantes pour faire face à un problème de santé ou d'accident.

Ces compagnies d'assurance proposent ce type de prestations (comparez prix et prestations) :

Globe Partner : www.assistance-etudiants.com ; ISIC assur : www.isicassur

S.2.I : www.leclubetudiant.com ; ASFE : www.asfe-mb.com

Europ Assistance : www.europ-assistance.fr

☞ **A lire :** « *La protection sociale des stagiaires dans différents états membres de L'EEE* », 2003, un document de synthèse consultable et téléchargeable sur www.cleiss.fr

TROUVER UN STAGE : Quelques pistes

Ce qui marche le mieux, ce sont :

- les réseaux d'anciens élèves, les réseaux d'écoles, le carnet d'adresses des enseignants, les bases de données constituées au sein des écoles
- repérer les étudiants qui ont trouvé ou fait un stage en Europe et les interroger sur leurs méthodes
- faire jouer ses propres relations, en parler autour de soi
- Eviter de payer des organismes privés pour trouver un stage à l'étranger, ou alors, bien se renseigner sur l'organisme en question.

1. Banques de stages généralistes

On peut consulter des propositions de stages et déposer son CV sur :

➤ <http://www.kapstages.com/>

Banque de stages élaborée par Kompass, des offres dans de nombreux pays

➤ <http://www.iquesta.com/>

Banque de stages en France et à l'étranger avec un espace discussion

➤ <http://www.hobsons.fr/index.php>

Banque de stages et d'emplois en France et à l'étranger

➤ <http://www.careersineurope.hobsons.com>

Liens vers des entreprises qui recrutent ; recherche par pays d'Europe

➤ Les offres de stage parues dans la Lettre de l'emploi à l'étranger du Club Teli,. Vous pouvez adhérer au club Teli (40 euros/an) : <http://www.teli.asso.fr>

Pour une prestation plus personnalisée :

➤ <http://www.cadre-export.fr/>

Stages en France et VIE à l'international. Cotisation : 39 euros

➤ <http://www.lemoci.com/etudiants.php>

Le site de la revue Le Moci. Une offre pour les étudiants à la recherche d'un emploi, stage, VIE, pour 13,50 euros/mois (fichiers d'entreprises avec contacts, dépose d'une demande de stage, emploi...)

➤ <http://www.europlacement.com/>

Un site néerlandais exclusivement dédié aux stages en Europe. Il faut s'enregistrer et cotiser 30€/an.

2- Des offres de stage par secteurs d'activité :

- Dans le domaine agricole et agro-alimentaire

<http://www.agriplanete.com> ; prestations payantes.

- Dans le domaine de l'environnement :

<http://www.workingfornature.org> : stages, jobs et volontariat dans les parcs naturels protégés d'Europe. Un site d'Europarc, la fédération des parcs naturels. Beaucoup de postes en Allemagne.

- **Dans les organismes internationaux** (voir classeur « Stages dans les organismes internationaux » en consultation au CII)

<http://missions.itu.int/~italy/vacancies/> : donne accès aux sites des organisations internationales

- **Dans toutes les institutions et organisations européennes** (voir classeur « Stages dans les organismes internationaux » en consultation au CII)

<http://europa.eu.int/epso> , rubrique Travailler dans les institutions européennes

(ou http://europa.eu/epso/working/training_fr.htm)

- **Dans le réseau culturel français à l'étranger** : stages courts

http://www.diplomatie.gouv.fr/annuaire/index.asp?code_theme=CULTURE : les institutions pouvant accueillir des stagiaires

- **dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE) :**

<http://www.fle.fr> : les offres de stage et d'emploi dans le monde

3. Les répertoires d'entreprises

Filiales françaises au, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Le répertoire des entreprises membres de l'UCCIFE (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger), sur <http://www.camara.es> rubrique « Contacts d'affaires » , recherche par secteur et par pays (Il faut s'enregistrer)

L'annuaire des entreprises européennes : <http://www.europages.org>

Les annuaires Kompass accessibles en ligne pour tous les pays du monde :

<http://www.kompass.com>

Les sites nationaux de Hobsons proposent des entreprises qui recrutent en emploi ou en stage :

Belgique : www.hobsons.be

Luxembourg : www.hobsons.lu

Allemagne : www.hobsons.de

Suisse : www.hobsons.ch (en allemand)

Royaume-Uni : www.get.hobsons.co.uk

3- Les grands groupes français à dimension internationale

Lorsque l'internationalisation est organisée en filiales, ce sont les filiales qui sont responsables de leurs recrutements.

Accor : <http://jobs.accor.com> Les offres d'emploi et de stage par pays

Air-France : <http://emploi.airfrance.com>

« Espace étudiants » dans la rubrique Emploi : stages en France, à l'étranger, VIE

Air Liquide : <http://www.airliquide.com>

Biomérieux:<http://www.biomerieux.com/>

BNP Paribas : <http://www.careers.bnpparibas.com/> , le recrutement à l'international

Pinault. Printemps. La Redoute : <http://www.pprjob.com/> rubrique « Talents »

Le groupe Carrefour : <http://www.carrefour.com> La rubrique Emploi donne accès aux sites des filiales et de leurs pages Emploi, pays par pays. Certaines peuvent proposer des stages.

Le groupe Colas : http://www.colasrh.com/stages/index_stages.asp rubrique Stage à l'international

Danone : <http://www.danone.com/>

Le groupe Decathlon : <http://www.decathlon.com/index.html> les offres d'emploi et de stage dans différents pays du monde

EADS : <http://www.eads.net> , recherche de stages dans le monde

France-Telecom

<http://www.francetelecom.com/fr/> Rubrique Recrutement

le groupe Loreal : <http://www.loreal.fr> rubrique Etudiants, une base de données de stages dans le monde

Le groupe LVMH : <http://www.lvmh.fr>, une base de données de stages dans le monde

Le groupe PSA : <http://www.psa-peugeot-citroen.com/> Rubrique Candidates puis Engineers & executives, Offers. Base de données d'offres de stage, VIE, emploi en France et à l'international

Total : <http://careers.total.com/careersFO/careers/home> rubrique Nos offres. Des offres de stage en France et à l'international

Des groupes internationaux qui proposent des stages :

IBM : <http://www-304.ibm.com/jct09002c/university/students/jobs/>

HP : <http://h10055.www1.hp.com/jobsthp/content/home.asp?Lang=FRcn> , rubrique "recherche d'emplois chez HP" puis dans le moteur de recherché, inscrivez Internship en mot-clé.

SHELL : <http://www.shell.com/home/content/careers/>

5- S'informer sur le climat économique et le marché du travail dans un pays :

EURES, le site des opportunités d'Emploi en Europe (Direction générale Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne) :

<http://europa.eu.int/eures> , par pays d'Europe, le marché du travail et les conditions de vie et de travail, des offres d'emploi

Les **missions économiques françaises** à l'étranger :

<http://www.missioneco.org> , par pays, toute l'information sur l'activité économique par secteur et sur l'exportation

Les Ambassades et les consulats :

L'information que l'on trouve sur les sites des représentations consulaires est très inégale en ce qui concerne le travail ou les stages, mais il est toujours utile de les consulter, ne serait-ce que pour en savoir un peu plus sur la pays. Dans certains cas, on peut avoir de bonnes surprises : la Norvège, l'Ambassade d'Allemagne via le CIDAL.

www.expatries.diplomatie.fr/annuaires/annuaires.htm

Les Chambres de Commerce Etrangères en France ou franco –étrangères :

Elles donnent une vraie information en français sur les activités économiques du pays concerné . Exceptionnellement, certaines ont un service de recherche de stages (Se renseigner directement auprès d'elles).

Ci-dessous une liste non exhaustive :

La chambre de commerce franco-autrichienne

<http://www.ccfa.at>

La chambre de commerce franco-britannique

<http://www.francobritishchambers.com/>

La chambre de commerce franco-espagnole

<http://www.cocef.com/>

La Chambre de Commerce franco-allemande

<http://www.francoallemand.com/wxdoc/cfaci/default.asp>

La Chambre de commerce Suédoise en France

<http://www.ccsf.fr/>

La Chambre de Commerce Franco-norvégienne

http://www.ccf.no/index_frames.html

La Chambre de Commerce franco-finlandaise

<http://www.ccff.asso.fr>

6. Les programmes et associations d'aide à la mobilité

Ces programmes vous aident à trouver un stage en Europe. Certains proposent des bourses de stages. Ils peuvent être destinés à des étudiants, à des jeunes diplômés ou à des jeunes professionnels. Les modalités de participation diffèrent d'un programme à l'autre.

⇒ **EURODYSSEE** : <http://www.eurodyssee.net>

Ce programme d'échanges de l'Assemblée des Régions d'Europe permet aux jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans de bénéficier pendant 3 à 7 mois d'un stage dans certaines régions d'Europe. La prise en charge du stagiaire est globale (formation linguistique, logement, bourse, couverture sociale...).

Pour participer, il faut être résident d'une région participante au programme et s'adresser à la représentation régionale.

La région Rhône-Alpes est participante. Elle cible en priorité les jeunes de niveau infra-bac à bac+2. L'organisme qui gère le programme pour Rhône-Alpes est le CRIJ (centre régional d'information jeunesse). Contact : **Béatrice Bosetti** : Tel.04 72 77 00 60 E.mail : eurodyssee@j-net.org

⇒ **Dans le domaine technique et des sciences de l'ingénieur** : **IAESTE**, The International Association for the Exchange of Students for Technical Experience :

<http://iaeste.free.fr/>

Programme de stages rémunérés destinés à des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, dans les domaines scientifiques, techniques et de l'architecture. Tous les pays d'Europe ou presque sont représentés.

La participation à ce programme suppose de proposer une offre de stage dans son propre pays, ou d'avoir déjà trouvé une entreprise d'accueil à l'étranger. Dans ce dernier cas, l'entreprise devra régler des frais à IAESTE.

Pour adhérer à l'association, il faut contacter la représentation IAESTE de son pays ou le bureau IAESTE de son établissement, s'il existe.

IAESTE France / INSA de Lyon

Bâtiment Marco Polo - 20 Avenue Albert Einstein

69621 VILLEURBANNE Cedex - E-mail : iaeste@insa-lyon.fr

⇒ **Dans le domaine de l'économie et de la gestion** : **AIESEC**, Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales : <http://www.aiesec.org/france/>

Programme de stages rémunérés destiné à des étudiants et jeunes diplômés dans les domaines des sciences économiques et commerciales et de l'ingénierie informatique.

Tous les pays d'Europe ou presque sont représentés.

Les prestations d'aide à la recherche de stage et de suivi sur place sont payantes.

Pour participer, il faut être inscrit dans un établissement membre de l'AIESEC ou, sinon, adhérer à l'association en contactant la représentation d'AIESEC dans son pays.

AIESEC Grenoble

ESA Grenoble - BP47X - 38040 – Saint Martin d'Hères

Tel.04 76 82 78 64

⇒ **Dans le domaine juridique** : **ELSA**, European Law Student Association.

<http://www.elsa.org>

Programme de stages en Europe (appelé STEP) destiné à des étudiants ou jeunes diplômés en Droit.

Pour participer, il faut adhérer à l'association.

⇒ **Pour les étudiants en médecine: IFMSA-** the International Federation of Medical's Students Associations: <http://www.ifmsa.org/> and click on Exchanges.

IFMSA gère 2 programmes pour les étudiants en cours de cursus:

- un programme Professionnel pour les étudiants qui souhaitent faire un stage de 4 mois dans un hôpital
- un programme Recherche pour les étudiants qui souhaitent participer à un projet de recherche dans une université (durée de 1 à 6 mois).
- Le stage n'est pas rémunéré. Logement et nourriture fournis dans le cadre d'accords bilatéraux.

Les étudiants en médecine doivent être inscrits dans une association étudiante membre de l'IFMSA.

⇒ **Dans le domaine agricole, SESAME :**

<http://www.agriplanete.com>

Le Service des Echanges et des Stages Agricoles dans le Monde est une association qui propose chaque année des stages en France à des jeunes étrangers ainsi que des stages dans le monde à des jeunes Français.

Il faut avoir entre 18 et 30 ans, être ou avoir été étudiant dans une école d'agriculture, avoir une expérience en exploitation agricole et connaître la langue du pays d'accueil.

Les prestations de recherche de stage et de suivi sont payantes. Les stages sont rémunérés.

⇒ **Accords d'échanges de Jeunes Professionnels :**

www.emploi-international.org , rubrique « Informations sur l'emploi à l'étranger »

Des accords bilatéraux France-Hongrie et France-Pologne permettent à des jeunes diplômés ou jeunes professionnels de chacun de ces pays d'effectuer un « stage » sous contrat de travail du pays d'accueil. Les jeunes sont donc salariés.

Les stages durent de 3 à 12 mois. Les candidats doivent trouver leur entreprise d'accueil.

Contact : Espace Emploi International- 13 rue Gilibert – 69002 Lyon

⇒ **Le VIE et le VIA(volontariat international en entreprise ou en administration)**

<http://www.civiweb.com/>

Etre Volontaire International, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le V.I est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France. Les V.I perçoivent mensuellement une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification.

De 6 à 24 mois, les missions s'effectuent :

- en entreprise,
- au sein d'une structure française, publique ou para-publique, relevant du Ministère des Affaires Etrangères ou du Ministère de l'Economie et des Finances,
- dans une structure publique locale étrangère (gouvernement, ministères, municipalités, centres de recherche et universités publiques),
- auprès d'organisations internationales ou d'associations agréées.

Destiné principalement :

- aux étudiants, jeunes diplômés, ou chercheurs d'emploi,
- de 18 à 28 ans. - **de nationalité française ou européenne**
- **en règle avec les obligations de service national de votre pays**
- ayant l'esprit d'initiative et une forte motivation ;

Tous les métiers sont concernés.

Les informations, les offres, le dépôt de candidature sur : <http://www.civiweb.com>

L'EXPRESSION DE LA CANDIDATURE

☞ Les différences culturelles qui pouvaient exister dans la rédaction d'un CV tendent à s'affaiblir :

Une des preuves les plus flagrantes est l'élaboration et la promotion du CV européen.

Disponible dans toutes les langues sur le site du CEDEFOP: <http://europass.cedefop.europa.eu>

☞ Quel que soit le pays convoité, il convient de respecter quelques règles et usages de base :

- **Le maître mot : lisibilité**

Se défier de tous les sigles et les expliciter.

Diplômes : garder l'appellation française mais donner l'équivalent dans le pays concerné.

Décrire rapidement la société où l'étudiant a déjà travaillé (taille, principale activité)

Faire relire le CV par un étudiant étranger originaire du pays

Forme : format A4, papier ni trop mince ni trop épais, encre noire, pas de fioriture et présentation aérée.

- **Exprimer son intérêt pour le pays**

Bien montrer son intérêt pour le pays en l'illustrant par des activités ou des séjours effectués, par la pratique de la langue...

- ◆ **Etre clair sur ses capacités linguistiques**

C'est la lettre de motivation qui fera la différence entre les différents candidats ; il faudra donc essayer de la rendre percutante.

- ◆ **Ne pas hésiter à envoyer de nombreuses candidatures et à faire une relance téléphonique**

L'envoi de la candidature par voie postale reste une valeur sûre, même si de plus en plus de sites vous permettent de postuler directement via Internet.

Faire une relance téléphonique, dans la mesure du possible, 10 à 15 jours après l'envoi de la candidature.

☞ Quelques petites différences persistent cependant d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre (*voir pages pays*):

De nombreux ouvrages et sites Internet proposent des modèles.

Des organismes spécialisés proposent des ateliers :

L'AFIJ (Association pour faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés) : www.afij.org

Délégation régionale Rhône-Alpes :

43 rue de l'Université- 69007 Lyon - Tel 04 72 76 88 76

l'Espace Emploi International

www.emploi-international.org

En région Rhône-Alpes :

13 rue Gilbert 69002 Lyon- tel 04 78 42 34 40

AIDES FINANCIERES

associées à des programmes

Bourses européennes Leonardo et Erasmus :

<http://www.socrates-leonardo.fr>

Les programmes Leonardo da Vinci et Erasmus sont des programmes de la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne.

Une des actions de ces programmes financent des stages en entreprise en Europe pour des jeunes en formation. Programme Leonardo pour les élèves du secondaire, les stagiaires de la formation professionnelle et les apprentis, programme Erasmus pour les étudiants du supérieur.

Pays éligibles : 27 pays de l'Union européenne + Slovaquie, Islande, Liechtenstein, Norvège, Chypre, Malte et Turquie.

Pour bénéficier d'une bourse Leonardo ou Erasmus, l'étudiant ou l'élève doit être inscrit dans un établissement participant au programme, en Europe.

Durée du stage : de 3 à 12 mois

Montant de la bourse : environ 90 euros/mois + frais réels de voyage + assurance éventuelle

Demande à faire auprès de son établissement.

Bourses Eurodyssée :

<http://www.eurodysee.net>

Le programme Eurodyssée est un programme de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) :

Conditions : être domicilié dans une des régions membres du programme et avoir achevé sa formation, effectuer un stage dans une des régions participantes.

Durée : **6 mois** comprenant une formation linguistique de 4 semaines.

Régions françaises participantes : Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Ile-de-France, Limousin, Poitou-Charentes, **Rhône-Alpes**.

Aide financière : elle couvre les frais de formation linguistique préalable, de logement, de couverture sociale et assurances. Une bourse ou une rémunération de stage la complète. Elle diffère selon les régions.

La recherche de stage est faite par les régions participantes.

La région Rhône-Alpes cible en priorité les jeunes de niveau infra-bac à bac+2

Contacts:

A Lyon : CRIJ , 10, quai Jean Moulin, 69282 LYON Cedex 01

Béatrice Bosetti : Tel.04 72 77 00 60 Mail : eurodysee@j-net.org

A Grenoble , CALLIOPE, 11, rue Amédée Morel, 38000 Grenoble

Blandine CHAUX : Tél.04 76 96 91 01 - Mail : eurodysee.calliope@wanadoo.fr

AIDES FINANCIERES

Hors programmes

Bourses de mobilité des collectivités :

Liste sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr> , rubrique « Etudiants » puis « Etudier à l'étranger »

Bourses de mobilité du ministère de l'Education Nationale pour BTS et Bac pro:

Bourses de stages en entreprises pour les élèves de baccalauréat professionnel et des sections de techniciens supérieurs :

Destination Europe. Durée : celle prévue par le référentiel du BTS.

Montant : Environ 457 € par bourse, payé sur présentation du certificat de stage.

Candidature via l'établissement.

Bourses de stage à l'étranger proposées par le Ministère de l'Agriculture:

Se renseigner auprès de son établissement

Bourse de voyage du CROUS (demander à son établissement)

Conditions : effectuer un stage obligatoire et non rémunéré .

Aide financière : Jusqu'à 70% des frais de voyage engagés sur présentation du certificat de stage.

Demande à faire auprès de son établissement avant le 31 mai. Priorité aux étudiants boursiers .

Prêt d'honneur du CROUS :

Conditions:

- Etre étudiant de nationalité française et inscrit dans un établissement dépendant du Ministère de l'Education nationale et de la Recherche habilité à recevoir des boursiers
- Ne pas pouvoir bénéficier d'une bourse sur critères sociaux (sauf boursiers sur critères sociaux bénéficiant de l'échelon 0) ou sur critères universitaires

Caractéristiques du prêt :

- Montant annuel moyen : 1500 €
- Prêt sans intérêt remboursable au plus tard dans la dix ans après l'obtention du grade ou titre postulé.
- Cumulable avec une bourse de voyage

Demande à faire auprès du CROUS de son académie avant le 15 octobre.

www.crous-lyon.fr

BELGIQUE

Le cadre légal

Statut juridique du stage

Il n'y a pas de loi ou de décret ou d'arrêté royal qui réglemente les stages dans les entreprises. Les stages sont gérés dans le cadre de la formation initiale des personnes concernées.

La convention de stage

La plupart des universités et des instituts supérieurs essaient de donner une protection à leurs étudiants qui font des stages en les encourageant à signer une convention de stage avec l'entreprise. La convention détaille les conditions du stage, les activités et l'accompagnement qui sera mis en place.

Plusieurs universités ou instituts supérieurs offrent sur leur site web un exemple d'un contrat ou d'une convention de stage. Certaines associations européennes d'universités ou instituts supérieurs offrent aussi un tel contrat.

Pour exemple : EAIE, European Association of International Education : <http://www.eaie.nl/>
ou l'université de Louvain-la-Neuve : <http://www.ucl.ac.be/>.

La rémunération

Dans la plupart des cas les stages **ne sont pas rémunérés**. Les entreprises savent que les étudiants de l'enseignement supérieur ont un stage obligatoire à faire qui s'inscrit dans leur formation professionnelle initiale et dès lors, ils ne paient pas les étudiants. Toutefois il se peut que certaines entreprises remboursent les frais de transport (p.ex. l'abonnement de l'autobus ou du train) ou offrent des repas gratuits ou à prix réduits aux étudiants. Parfois, une entreprise donne un peu d'argent de poche. Ces avantages sont à négocier par l'étudiant stagiaire. Si l'étudiant reçoit une rémunération, l'étudiant recevra des documents à signer et l'entreprise devra déclarer le montant payé à l'étudiant.

La durée légale

Il n'y a pas de durée légale uniforme pour les stages se déroulant dans le cadre de l'enseignement supérieur.

Exigences particulières

Certains établissements stipulent clairement de quelle façon l'évaluation du stage doit être faite afin d'être reconnue officiellement comme partie intégrale de la formation initiale.

Il est important que l'étudiant stagiaire venant d'un autre pays donne toutes ces informations quant à la durée et les conditions de suivi, d'accompagnement et d'évaluation à l'entreprise concernée afin que celle-ci sache à quoi elle s'engage.

Titre de séjour

La législation concernant les formalités particulières à remplir par les étrangers lors d'un séjour en Belgique prévoit le cas d'un séjour pour stage dans une entreprise.

Selon l'Arrêté royal du 6 février 2003 (modifiant l'arrêté royal du 9 juin 1999 portant exécution de la loi du 30 avril 1999) **relative à l'occupation des travailleurs étrangers**, tout étranger qui désire exercer sur le territoire du Royaume de la Belgique, une activité professionnelle indépendante, soit en tant que personne physique, soit au sein d'une association ou d'une société de droit ou de fait, doit être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le Service Public Fédéral Economie, PME, Classes Moyennes et Energie..

Toutefois les stagiaires sont dispensés de l'obligation d'avoir une carte professionnelle.

Ce texte implique que tout étudiant étranger devra justifier que son stage se fait dans le cadre de ses études. Le mieux sera de se munir à cet effet d'un document de son établissement attestant que le stage se fait dans le cadre de la formation initiale. Ceci pourra être renforcé par une lettre de l'entreprise acceptant que l'étudiant fasse un stage dans son entreprise dans le cadre de la formation initiale.

Toutes les universités et plusieurs hautes écoles ou hogescholen ont des brochures qui donnent des informations pratiques pour les étudiants étrangers qui viennent étudier dans l'université belge en question. Ces brochures d'informations donnent également des informations pour des étudiants qui veulent faire un stage en Belgique.

Vous pouvez aussi consulter la page web du Ministère des Affaires Etrangères de la Belgique qui traite de « Résider en Belgique sans y exercer d'activités lucratives » :

<http://www.diplobel.fgov.be/fr/belgium/belgiumdetail.asp?TEXTID=10447>

La protection sociale du stagiaire

Les étudiants belges faisant un stage en Belgique (ou à l'étranger) sont couverts par leur institution d'enseignement supérieur dans le cadre de laquelle ils font un stage.

Si vous êtes un étudiant et que vous faites votre stage en Belgique dans le cadre de la formation initiale universitaire ou supérieure, vous serez considéré comme un étudiant et la réglementation qui s'applique aux étudiants, sera appliquée à votre cas.

Trouver un stage : quelques pistes

⇒ Introduction à l'économie belge et au climat économique en Belgique

Informations générales: <http://www.belgium.be> en FR, NL, EN et DE

Informations sur l'économie et les entreprises : <http://mineco.fgov.be/> en FR, NL, EN et DE

Informations par communauté ou région :

Communauté flamande (Région Flamande) : <http://www.vlaanderen.be>

Communauté française: <http://www.cfwb.be>

Communauté germanophone: <http://www.dglive.be>

Région Wallonne: <http://www.wallonie.be>

Région de Bruxelles-Capitale: <http://www.bruxelles.irisnet.be>

La presse :

La libre Belgique : <http://www.lalibre.be/index.php>

Le Soir : <http://www.lesoir.be/>

De Standaard : <http://www.standaard.be/>

Le VIF/Express : <http://www.levif.be/>

Knack : <http://www.knack.be/>

⇒ Consulter des répertoires d'entreprises

Les Fédérations et associations professionnelles

Une liste assez complète des fédérations et associations professionnelles en Belgique se trouve sur le site web suivant :

<http://www.awex.be/awex/FR/Outils/1OutilsParCategorie/1Liens/FA/>

Chambre française de Commerce et d'Industrie de Belgique : <http://www.cfici.be>

Acteurs économiques en Belgique

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Flandre (en néerlandais) sur :

http://www.ondernemen.vlaanderen.be/links/links_organisaties_07.html

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Wallonie (en français) sur :

<http://www.awex.be/awex/FR/Outils/1OutilsParCategorie/1Liens/>

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Région de Bruxelles capitale (en français, anglais, néerlandais, allemand et espagnol) sur :

<http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/services/services/entreprises.shtml>

Stage en Belgique dans des institutions européennes, dans les bureaux d'assistance technique, dans les fédérations d'entreprises ou les ONG européennes :

Pour toute information sur les institutions européennes : <http://europa.eu>

⇒ Consulter des offres et/ou déposer une demande :

Si vous êtes étudiant ou si vous venez de terminer vos études...

Les universités et les hautes écoles ou hogescholen peuvent vous aider à trouver un stage...

La plupart des universités et des Hautes Ecoles ou Hogescholen en Belgique ont un service de stages qui essaie de trouver des stages ou qui en offre en Belgique et en dehors de la Belgique. Il est donc fortement recommandé de contacter votre responsable des relations internationales et de lui demander avec quelles universités ou hautes écoles ou hogescholen vous coopérez en Belgique. Vous pouvez alors contacter vous-même le responsable des relations internationales de l'établissement en Belgique pour lui demander de vous aider à trouver un stage dans une entreprise. Le problème est souvent que l'accès aux bases de données de stages gérées par les universités ou instituts supérieurs ne sont accessibles qu'avec un mot de passe. Ce mot de passe pourra vous être donné par le biais du responsable de relations internationales.

ictjob.be : un portail de gestion de carrière et de recrutement en ligne, spécialement conçu pour répondre aux besoins du marché IT (Information technologies) en Belgique. Il s'ouvre aux stages en 2008. Gratuit.

La candidature

Rédaction de CV (court ou long) : le site web du FOREM: <http://www.leforem.be>

De plus en plus certaines entreprises et organisations, surtout européennes ou à caractère européen, demandent de rédiger un CV européen :

<http://europass.cedefop.eu.int/htm/index.htm> (toutes les langues officielles de l'Union Européenne bientôt disponibles) pour voir un modèle et créer votre CV européen.

http://www.stepstone.be/home_fs.cfm?lang=BFR : la fonction CV vous permet de créer, d'enregistrer et de mettre à jour vos CV (surtout pour trouver un emploi) mais peut aussi être utilisé pour des stages.

Il se peut que les entreprises demandent une preuve écrite que l'étudiant concerné fait son stage dans le cadre de sa formation initiale. Dès lors il vaut mieux de faire parvenir dès le premier contact un tel document à l'entreprise afin qu'elle sache que le stage fait partie de la formation initiale.

L'entreprise voudra en plus la preuve que l'étudiant est bien assuré par son université ou son institution supérieure d'origine.

ESPAGNE

I-LE CADRE LÉGAL

Ce n'est qu'à partir de 1992, avec le nouveau plan universitaire (Plan Nuevo), après la réforme du système éducatif (LOGSE 1990), que les stages au niveau universitaire se développent. Jusqu'alors ils existaient uniquement dans les domaines de l'enseignement et de la médecine. Depuis lors, ils sont intégrés dans la plupart de filières et sont de plus en plus fréquents.

En Espagne, le stage n'a pas la même tradition qu'en France ou en Allemagne. En général, on parle de stages intégrés dans le plan d'études, réalisés avant d'être diplômé, dont l'objectif est de combiner les connaissances théoriques et pratiques en offrant à l'étudiant un peu d'expérience. En effet, la plupart des formations professionnelles (Ciclos Formativos) et des universités incluent un stage obligatoire. Les stages de jeunes diplômés sont moins fréquents. On identifie donc deux types de stages :

1- Stages d'étudiants: partie intégrante d'un cursus et donnant lieu à validation de crédits. Ils sont obligatoires et organisés par les universités. Ils se régulent par une **convention** (convenio) entre l'université et l'entreprise dans le cadre de « Programas de Cooperación Educativa » (Royal Décret 1497/198, actualisé en 1994). On désigne un maître de stage dans l'entreprise et un référent à l'université et le stagiaire réalise un rapport pour l'évaluation. En général ils ne sont pas rémunérés mais il est possible que l'entreprise donne une compensation économique sous forme de bourse.

Les stagiaires sont couverts par l'assurance étudiante. De plus, l'université souscrit une assurance complémentaire. Le stagiaire a le statut d'étudiant et ne sera jamais considéré comme employé. Ainsi, en cas d'accident, c'est le régime de sécurité sociale prévu pour les étudiants qui s'applique.

Les stages effectués par les étudiants français faisant l'objet d'une convention (élaborée par l'université française) entrent dans ce cadre. Cependant, pour les étudiants en programmes d'échange, l'université espagnole gère le stage comme pour ses propres étudiants.

2- Stages de jeunes diplômés à l'initiative du stagiaire. Actuellement, la législation espagnole n'a pas de loi qui régle ce type de stages. Ils sont effectués par le biais d'une convention de stage tripartite proposée par l'université, une association ou dans le cadre de programmes, par exemple l'Université Publique de Navarre, l'Association Diálogo et le programme Eurodyssée. Il est possible de proposer un accord amiable avec l'employeur et de souscrire une assurance individuelle mais cela n'arrive pas très souvent et normalement les entreprises exigent une convention. Ils sont rémunérés sous forme de bourse. Le stagiaire n'occupe pas un poste de travail, il n'y a donc pas une relation contractuelle.

Il est important de le différencier du contrat de stage (**Contrato de Prácticas**), très commun pour les jeunes diplômés, pour lequel on cotise à la sécurité sociale et il y a un salaire défini.

Les horaires du travail en Espagne sont différents. La pause déjeuner se fait à 14h et elle est assez longue (2h30 environ). Les journées de travail se terminent donc plus tard, vers 19:00 ou 20:00h. La semaine de travail est de 40 h.

Sécurité Sociale:

Grâce aux accords européens de sécurité sociale, la sécurité sociale des étudiants français entre en vigueur sur le territoire espagnol. Le stagiaire doit être en possession de la **carte européenne d'assurance maladie** qui justifie son affiliation à la Sécurité Sociale française.

Il pourra ainsi bénéficier de l'accès aux soins médicaux et hospitaliers gratuits dans le système de santé espagnole géré par l'Institut National de la Santé (INSALUD). Il est cependant conseillé de souscrire une assurance privée si l'on veut éviter les délais d'attente et la nécessité d'avoir l'accord du généraliste de « l'Insalud » avant de voir un spécialiste.

Le “ Número de Identificación Extranjero (NIE) “ :

Il est exigé pour les formalités administratives, l'ouverture d'un compte bancaire par exemple. La carte de résident, sur laquelle figure ce numéro, n'est pas exigée pour les ressortissants de l'Union Européenne. La demande du NIE peut-être effectuée indépendamment auprès de la “Policía de Extranjeros”.

II- TROUVER UN STAGE

L'Association Franco-Espagnole **DIALOGO** met en relation étudiants et jeune diplômés français avec des entreprises espagnoles (surtout à Madrid et à Barcelone). En général, les stages sont rémunérés (300/400€ par mois) sous forme de bourse. Diálogo fournit le stage, la convention et un service de logement. L'étudiant ne participe pas aux frais pour ces services : 30€ pour le stage et 15€ pour l'hébergement. Les candidats qui se trouvent à Madrid paieront sur place le jour de l'inscription : www.dialogo.es

En Espagne, la Fundacion Universidad/Empresa (**FUE**) favorise le rapprochement entre les entreprises et les universités. Une de ces activités est aussi d'offrir des terrains de stages aux étudiants des universités espagnoles Sur son site vous trouverez la liste des entreprises qui offrent couramment des « prácticas » : www.fue.es.

➤ Organismes qui recrutent régulièrement des stagiaires:

Ambassade de France en Espagne. Contacter le Bureau de Formation du Ministère des Affaires Etrangères Tél 01 43 17 70 23.

www.ambafrance-es.org, en « la Embajada, trabaja con nosotros »

Missions Economiques de Madrid et Barcelone. Stages de courte durée (2 à 6 mois) pour étudiants de niveau universitaire de 2^e ou 3^e cycle www.missioneco.org/espagne

Chambre Française de Commerce et d'Industrie pour le Nord de l'Espagne (Bilbao). Vous pouvez déposer votre CV sur cfcine@cfcine.e.telefonica.net. Tél +34 94 464 46 77 www.uccife.org

➤ **Entreprises de dimension internationale qui accueillent des stagiaires:**

Déposer ou envoyer son CV à:

- L'Oréal España www.loreal.es
- CEPESA www.cepsa.com
- SEAT: www.seat.com, rubrique Company puis Your career
- Banco Cetelem www.cetelem.es
- COFARES (Cooperativa Farmacéutica Española) : www.cofares.es
- Fernández Constructor : www.bruesa.com
- Gamesa Aeronáutica : www.gamesa.es
- Pross (Informática): www.pross.com

Offres de stages :

- Deloitte et Touche : www.deloitte.com rubrique Votre carrière
- Europcar : www.europcar.es rubrique Empleo (menu en bas de page)
- Renault España : <http://renault.infoempleo.com/default.htm>
- Repsol YPF: www.repsolypf.com, rubrique « Trabajar con nosotros »
- Siemens : www.siemens.es rubrique « Trabajar con nosotros »
- Venca : www.venca.es, rubrique "Quienes somos?"

➤ **Stages dans le commerce international:**

La Chambre de Commerce Franco-Espagnole publie parfois des offres de stages en Espagne : www.cocof.com, rubrique « Empleo » puis « offres d'emploi ». Le service de mise en relation coûte 32 euros mais on peut au préalable consulter les offres.

COPCA (Barcelone) dispose d'une base de données de professionnels de commerce extérieur de Catalogne et peut éventuellement offrir un stage si la demande existe.

Contact : beques@copca.com +34 93 484 96 27 (standard - www.copca.com)

➤ **Portails d'emploi où trouver des offres de stages :**

- www.infoempleo.com, en "primer empleo"
- www.primerempleo.com, en "becas y prácticas"
- www.infojobs.net, en "palabra clave" (becario/a o prácticas)
- www.monster.es, en "primer empleo"
- www.trabajos.com, en "palabra clave" (becario/a o prácticas)

➤ **Où trouver des adresses d'entreprises :**

www.empleo.universia.es : les entreprises se présentent aux jeunes diplômés

Trois chambres de commerce où trouver la liste d'entreprises françaises en Espagne :

Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie, Madrid (CFECI) www.lachambre.es

Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone :

www.camarafrancesa.es ou www.ccfbcn.es

Chambre Française de Commerce et d'Industrie pour le Nord de l'Espagne

(C.F.C.I.N.E) : www.uccife.org, Contact : cfcine@cfcine.e.telefonica.net

Agence UBIFRANCE www.ubifrance.fr

Information sur les entreprises espagnoles www.camerdata.es

Entreprises espagnoles d'exportation et d'importation www.camaras.org en "bases de datos"

Annuaire professionnels :

www.qdq.com

www.paginas-amarillas.es (pages jaunes)

➤ **Agences ou organismes intermédiaires :**

Vous avez aussi l'option de passer par des agences qui organisent des stages pour étudiants ou jeunes diplômés selon différents domaines professionnels. En général leurs services sont payants et quelques unes offrent, en outre, un service de logement et des cours de langue.

Animafest Experience : stages et jobs dans les campings et hôtels en hôtellerie-restauration, réception, animation. Stages rémunérés, logement et nourriture assurés. Service de placement gratuit pour les étudiants.

www.animafestexperience.com/

Proyecto Español: stages généralement non rémunérés à Alicante, Barcelona, Granada et Madrid. Vous devrez payer 50€ d'inscription et 310€ une fois qu'un stage vous convient.

www.spanischkurs-alicante.com

EPS: stages à Malaga. Les stages ne sont pas rémunérés. La recherche de stage coûte 290€

www.epsmalaga.com

COINED: stages à Barcelone, Madrid et San Sebastian. Coût de l'inscription : 120 € ; Service de recherche de stage : 380€

www.coined-spain.org

Europractice: stages rémunérés de 2 à 6 mois dans l'hôtellerie-restauration aux Baléares. La recherche de stage et du logement coûte 510 € : www.euro-practice.com

Don Quijote: l'inscription, le cours de langue et la recherche du stage vous coûtera 3.000€

www.donquijote.org

➤ **programme Eurodyssée** : programme européen pour des placements en stage de l'Association des Régions d'Europe : www.eurodysee.net

➤ **Stages proposés par les universités espagnoles :**

Les universités gèrent uniquement les stages de leurs étudiants. Cependant quelques unes publient leurs offres de stages sur le site internet. Cette information est consultable dans les services de stages de chaque université (Unidad de prácticas en empresa). Vous pouvez tenter votre chance en contactant directement l'entreprise.

L'université Publique de Navarre a un Programme de formation en stages pour les jeunes diplômés ouvert à tous. Ils sont rémunérés (environ 650€) sous forme de bourse.

Déposez votre CV sur : www.fundacion.unavarra.es/empleo/practicas/titulados.htm

Information sur www.unavarra.es/conocer/practica.htm

➤ **Emploi :**

Si vous êtes diplômé, l'Espace Emploi International dispose d'offres d'emploi à l'étranger : www.emploi-international.org.

La Délégation régionale de Toulouse est spécialisée sur l'emploi en Espagne.

Agences de travail temporaire : www.directorios.netfirms.com/trabajo_temporal

Vous pouvez déposer votre CV à la bourse d'emploi de la Chambre franco-espagnole de Commerce et d'Industrie : www.lachambre.es – Contact : lachambre@lachambre.es

I- LA CANDIDATURE

Le CV est beaucoup plus important que la lettre de motivation et, parfois, à lui seul suffit. Il faut donc bien le travailler. Il doit être bref (pas plus d'une ou deux pages), simple, clair et précis. L'objectif est d'obtenir un entretien personnel, donc on ne doit pas ennuyer mais intéresser.

La présentation est très importante. Ajouter une photo d'identité est bienvenu. Attention aux fautes d'orthographe car les Espagnols sont très pointilleux en la matière. Il doit être personnalisé et spécifique à chaque emploi. Les photocopies ne sont pas admises.

Différentes rubriques : information personnelle (datos personales), formation (formación académica) et expérience professionnelle (experiencia profesional). Sachez l'importance de cette rubrique. Vous devrez détailler les fonctions et responsabilités de vos principaux emplois ou stages. La rubrique formation est composée de deux parties; formation académique et études complémentaires. Indiquez si vous avez fait des séjours linguistiques et si vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères. Ne joignez la photocopie de vos diplômes que si on vous la demande.

Exemples de CV et recommandations sur le site www.empleo.universia.es

Il existe différents types de CV, tous admis selon votre profil professionnel. Vous pouvez aussi rédiger un CV européen (Europass), modèle publié par la commission européenne disponible en différentes langues. <http://www.europe-education-formation.fr/europass.php>

La Lettre de Motivation accompagne le CV et elle doit souligner les informations plus importantes et éveiller l'intérêt pour votre CV. Elle est personnalisée, brève (une page maximum), datée, signée et avec les coordonnées.

Irlande

Le cadre légal du stage

La notion de stage existe en Irlande mais elle est très peu répandue. Les entreprises irlandaises ont plus l'habitude de recevoir des jeunes pendant une à deux semaines en stage d'observation. Cependant, les universités développent de plus en plus des partenariats avec des entreprises pour permettre à leurs étudiants d'avoir accès à une expérience professionnelle pendant la durée de leurs études. Une convention est alors signée entre l'école et l'employeur. L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le stagiaire. Seules, les grandes entreprises peuvent offrir une indemnité de stage de l'ordre de 300 Euros.

Les différents types de « Work experience » :

<http://www.gradireland.com/Advice/View.asp?intCat=16&intArticleID=489>

Protection sociale :

Dans le secteur de la santé, deux systèmes parallèles coexistent : le secteur public pour une population à revenu modeste et le système privé où les prestations sont de meilleures qualités. Le stagiaire doit être en possession de sa carte de sécurité sociale européenne qui lui permettra de ne pas payer les frais de médecin ni de pharmacie dans le secteur public.

Trouver un stage : quelques pistes

Situation de l'emploi

Depuis plusieurs années, l'Irlande bénéficie d'une croissance économique très forte et le taux de chômage n'est plus que de 5%. Actuellement, elle exporte plus de 85 % de son Produit National Brut. Les résultats d'une politique gouvernementale visant à attirer les entreprises industrielles étrangères grâce à des allègements de charges a porté ses fruits. C'est dans les domaines des technologies informatiques, chimiques et pharmaceutiques que l'expansion est la plus importante. D'autres secteurs qui ont connu un développement très spectaculaire sont les services financiers, le télémarketing et le e-business.

Marché de l'emploi et débouchés pour les diplômés par secteur d'activité :

Situation de l'emploi par secteur et coordonnées des associations professionnelles:

<http://www.gradireland.com/Careersector/index.asp>

National University of Galway

<http://www.nuigalway.ie/careers/students/summerwork.html> , voir "Steps to employment"

Agences intermédiaires de placement :

Interconnection : www.i4s.eu

Stages courts et longs (entre 4 semaines et 1 an) Région de Cork et Dublin

Coût : non communiqué

CEI, club des 4 vents : www.cei4vents.fr/

Tarifs :

.Stage de 4 semaines à 3 mois : 400 €

.Stage de plus de 4 mois : 550 €

Durée minimum du programme : 4 semaines.

CILA Work placements Ireland : : <http://workexperience.cilagroup.com>

Stages indemnisés à hauteur de 130 € par semaine pour des stages de plus de 6 mois.

Base de données d'entreprises :

IDA (Industrial Development Agency) : www.idaireland.com

Liste des entreprises étrangères implantées en Irlande, classées par secteur.

www.irishexporters.ie : Principales firmes exportatrices

www.goldenpages.ie : Annuaire d'entreprises

Site d'emplois :

www.irishjobs.ie

[/www.recruitireland.com](http://www.recruitireland.com)

La candidature

Tous les conseils pour rédiger C.V. et lettre de motivation (cover letter) sont sur :

www.irishjobs.ie

<http://www.recruitireland.com> : conseils très pertinents sur les C.V. les entretiens

ITALIE

Le cadre légal

En italien, le stage se dit « stage » ou « tirocinio »

La pratique du stage conventionnel est définie par la loi de 1997 et le décret ministériel de 1998. C'est donc une pratique récente et encore peu usitée en Italie. Elle avance irrégulièrement selon les provinces.

La loi prévoit que :

- les stages peuvent être organisés par des établissements privés, publics ainsi que des associations,
- ils font l'objet d'une **convention de stage bipartite** entre l'organisme d'envoi et l'entreprise d'accueil,
- un projet de formation doit être annexé à la convention,
- chacun des deux organismes contractant doit nommer un tuteur chargé du suivi du stage et de stagiaire,
- le stage ne peut pas être rémunéré mais qu'une indemnité peut être donnée au stagiaire à la discrétion de l'employeur,
- la durée du stage ne peut excéder 4 mois pour les élèves du secondaire, 6 mois pour les élèves des Instituts professionnels, **12 mois** pour les étudiants universitaires, 18 mois suivant la fin des études pour les jeunes diplômés.
- **L'organisme de formation doit signer une convention avec l'INAIL** (*Istituto Nazionale per l'Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro*) et payer les droits afférents. Il ne semble pas que le paiement des cotisations par les rectorats français puisse se substituer à cette exigence italienne.

Il manuel dello stage sur : <http://www.sportellostage.it/candidati/manuale.htm> , où l'on trouve des modèles des documents exigés (convention, projet de formation...)

Attention ! Même si la loi prévoit la possibilité de stage suivant la fin des études pour les jeunes diplômés, elle l'encadre par une convention bipartite entreprise-organisme de formation. Or, un jeune diplômé Français n'étant plus inscrit à l'université, il ne peut bénéficier d'une convention.

La protection sociale :

Une réglementation récente prévoit que l'institution organisatrice du stage est responsable du paiement des charges sociales en matière d'accidents du travail et de l'assurance responsabilité civile à la place de l'employeur (l'assurance de l'établissement d'enseignement français, dans le cadre d'une convention de stage tripartite, est valable) .

Modalités de prestations des soins : Le stagiaire pourra s'inscrire au centre de santé de son lieu de résidence (ASL). Il aura droit à l'accès gratuit aux soins et médicaments, soit au centre de santé, soit auprès des médecins et pharmaciens conventionnés. En-dehors de ce cadre, les dépenses de santé devront être acquittées puis remboursées dans les limites des tarifs fixés.

Ces dispositions sont applicables aux stages effectués par des ressortissants communautaires.

Trouver un stage : quelques pistes

SPORTELLO : <http://www.sportellostage.it/index.htm> (en italien)

Le site le plus complet: consulter des offres de stage en Italie, inscrire son CV, envoyer son CV à des grandes entreprises italiennes choisies. Stages à Sportello dans la rubrique « Collabora con noi ».

Toutes les informations sur le stage et la rédaction du CV

Informations logement également

Sites généralistes

« Last minute stage » de la région Lombardie met à disposition des offres de stage provenant de toute l'Italie : <http://www.4stars.it/> , rubrique « Last minute stage »

Pour les diplômés : <http://www.carrierain.it/> (en italien)

Banque d'offres de stages et d'emplois en consultation libre, possibilité de mettre son CV gratuitement, les profils des grandes entreprises qui recrutent des jeunes diplômés.

<http://www.tuttostage.com/> accès aux offres

La chambre de commerce franco-italienne : on peut y poster son CV :

<http://www.ccielyon.com/fr/ccil0000.asp>

Sites plus spécialisés :

Les stages dans la chimie de la fédération de la chimie, réservés aux étudiants et diplômés en chimie : <http://www.federchimica.it/Scuola/ProgettoStage.aspx> Choix par région, par métier ou par entreprise.

Associazione Industriale Bresciana : Un service gratuit de mise en relation entreprise-étudiant dans la région de Brescia. <http://www.aib.bs.it/> , rubrique « Dowload », sous-rubrique « stage »

Camera nazionale della moda italiana : <http://www.cameramoda.it/eng/> on peut déposer un CV dans la rubrique « Services - Careers »

Entreprises :

LOREAL Italie : <http://www.loreal.it/it/it/carriere/stage/stage.aspx> invite à laisser son CV

ENI : La ENI recrute des stagiaires parmi les diplômés des universités partenaires mais elle invite aussi les autres étudiants à déposer un CV. Elle propose également ses offres d'emploi et de stages.

www.eni.it , rubrique « Jobs and Careers»

ou directement dans ENI Corporate University : <http://www.enicorporateuniversity.eni.it/> rubrique « Lavora con noi »

ORACLE Italie : http://www.oracle.com/global/it/corporate/employment/stage_offers.html

Opportunités de stage dans les domaines suivant : Consulting, Education, Marketing, Pre-Sales, Support, Sales. Lieux : Milano, Roma, Torino, Padova, Bologna o Vercelli

LEROY MERLIN Italie recherche des stagiaires et propose de lui envoyer son CV :

http://lavoro.leroymerlin.it/lavora_stage.shtml

Répertoires d'entreprises italiennes :

Voir « Le stage en Europe », page 4

Design : <http://www.adi-design.org/> ADI, Associazione per il disegno industriale. A la rubrique « Soci », on accède à un répertoire d'entreprises membres de l'ADI.

Stages dans les Missions économiques de l'ambassade de France en Italie :

La ME de Milan et la ME de Rome recrutent régulièrement des stagiaires pour des périodes de 3 à 6 mois.

Profils recherchés : des étudiants de 2^e ou 3^e cycle , conventionnés par un établissement scolaire, ayant une connaissance courante de l'italien, une bonne maîtrise des techniques informatiques et une aisance dans l'expression écrite

Les stagiaires des M.E. ne sont pas rémunérés mais ils peuvent recevoir une gratification (en général modeste).

Le logement : Les coûts des logements sont de l'ordre de 450 à 800 euros/mois selon le quartier pour une chambre chez l'habitant ou dans un appartement en co-location relativement central. La recherche d'un logement est toutefois en Italie un exercice long et souvent frustrant.

Plus d'informations et comment candidater sur : <http://www.missioneco.org/italie/implantation.asp>

Passer par un organisme intermédiaire :

ALZEA, une association installée à Lyon, peut vous trouver un stage et un logement à Bari, Milan, Rome grâce à ses correspondants locaux, contre rétribution (raisonnable).

<http://www.alzea.org/>

Programme Boomerang pour les descendants d'émigrés d'Emilie-Romagne :

<http://www.emilianoromagnolinelmondo.it/> rubrique Informazione et servizi, Studio e formazione

Il Programma Boomerang, promosso dalla *Regione Emilia Romagna* -e realizzato dal *C.I.D.E.S. – Centro Internazionale Dell'Economia Sociale*, permette ai discendenti di emiliano-romagnoli all'estero di fare un periodo di pratica professionale (stage) della durata di due mesi presso aziende della nostra Regione.

Il Programma Boomerang si rivolge ai giovani con competenze nei seguenti settori:

- a. agricolo (agronomi, apicoltori, enologi, ing. industria alimentare, ecc.)
- b. ristorazione e panificazione (pasticceri, cuochi e camerieri)
- c. turismo - alberghiero
- d. sportivo (istruttori fisici, bagnini, coreografi, ecc.)
- e. giornalistico (laureati in scienze della comunicazione e in giornalismo, con **ottima conoscenza della lingua italiana**)
- f. edilizio (architetti, ing. edili, ecc.)
- g. marketing (commercio estero, marketing sociale, ecc.)

I requisiti per partecipare sono :

1. discendenza da emigrati emiliano-romagnoli,
2. età compresa tra i 18 e i 38 anni,
3. una conoscenza della lingua italiana tale da consentire la comunicazione interpersonale.

E' considerato titolo preferenziale essere in possesso della cittadinanza italiana.

La candidature italienne

En Italie, tout ne se joue pas sur un CV, et l'entretien est largement privilégié pour juger le candidat.

Le CV : Pas de formalisme excessif, pas de photographie, de lettre de recommandation ou de photocopie de diplômes.

« Dati personali » : pas besoin que ce soit très complet, la situation familiale est souvent omise

« Studi e Formazione » : un chapitre très important, bien préciser le nom du diplôme, l'établissement, les notes obtenues.

« Precedenti lavorativi » ou « esperienze professionali » : description très succincte

« Altre informazioni »: mobilité géographique, connaissances en langue, en informatique

La lettre de candidature : manuscrite, nom du destinataire et de l'entreprise en haut de la lettre à gauche, précisez « oggetto : domanda di stage », adresse du candidat en bas et à gauche de la feuille

Des exemples de CV à l'italienne :

<http://www.jobtel.it>

PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Le cadre légal

Pour faire un stage dans un des pays avec lesquels la France a prévu des dispositions transitoires de libération du marché du travail, **Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie**, il est souhaitable que le stage soit inscrit dans le cadre d'un programme : programme Leonardo ou Erasmus, Eurodyssée, programmes des associations internationales d'étudiants. Sinon, l'entreprise d'accueil doit demander une autorisation et le stagiaire doit avoir un permis de travail.

Dans les autres pays, **République tchèque, Slovaquie, républiques baltes**, il n'y a pas d'obstacles à une démarche individuelle et le stagiaire n'a pas à obtenir de permis de travail.

Quoi qu'il en soit, les programmes européens et internationaux de stage seront facilitateurs.

Les pays d'Europe centrale et orientale n'ont pas une tradition du stage étudiant, sauf dans certaines disciplines où la formation pratique a toujours été une partie complète de cursus (médecine, enseignement...). Le stage étudiant se développe cependant, en particulier dans les formations de gestion et commerce, d'ingénieurs.

Un ressortissant d'un pays de l'espace économique européen n'a pas besoin de visa pour entrer mais un permis de séjour devra être demandé lorsque le séjour est supérieur à 3 mois.

Sources d'informations

Voir le chapitre « Informations générales ».

EURES, l'emploi en Europe : <http://europa.eu.int/eures/> rubrique Conditions de vie et de travail

Mission économique française : www.missioneco.org puis recherche par pays

Bulgarie : Chambre de commerce franco-bulgare : <http://www.ccfb.bg/>

Hongrie : Chambre de commerce franco-hongroise : <http://www.ccifh.hu>

Lituanie : Chambre de commerce France-Lituanie : <http://www.cci-fr.lt/>

Pologne : Chambre française de commerce en Pologne : <http://www.ccifp.pl/>

Roumanie : Chambre française de commerce en Roumanie : <http://www.ccifer.ro>

Slovaquie : Chambre de commerce franco-slovaque : <http://www.ccife.org/slovaquie/>

République tchèque : Chambre de commerce franco-tchèque : <http://www.ccft-fcok.cz/>

La candidature

Un CV Europass convient tout à fait. Il n'y a pas de modèle spécifique national.

On peut s'adresser au « bureau des carrières- karrier burö » d'une université partenaire de la sienne. C'est lui qui gère l'emploi et les stages.

PAYS SCANDINAVES
FINLANDE
NORVEGE
SUEDE

Le cadre légal

Dans les pays scandinaves, la pratique du stage n'est pas très répandue, au sens où on l'entend en France. Très souvent, les étudiants ont des expériences de travail en entreprise pendant les vacances d'été, rémunérées.

La recherche de stage passe souvent par **les associations d'étudiants**, comme :

AIESEC : www.aiesec.org

ILSA (The International Law Students Association): www.ilsa.org

ELSA (The European Law Students' Association): www.elsa.org

IAAS (International Association of Agricultural Students): www.iaasworld.org

IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) : www.iaeste.org

IAPS (International Association of Physics Students): www.iaps.info

IFMSA (International Federation of Medical Students' Association): www.ifmsa.org

IPSF (International Pharmaceutical Students' Federation): www.pharmaweb.net

Informations économiques

La Mission économique française: www.missioneco.org puis choisir le pays

La candidature

Des conseils pour la rédaction du CV sur le site d'Eurograduate :

www.eurograduate.com/ rubrique « Working abroad »

FINLANDE

Le cadre légal du stage :

Le stage est une pratique très encadrée, essentiellement dans des programmes d'échange type IAESTE ou des programmes européens type Léonardo, via CIMO (le centre de coopération internationale finlandais) qui les gère de A à Z. Cela se fait dans le cadre d'accords bilatéraux ou d'accords entre établissements. Ce n'est pas évident de trouver un stage en faisant une démarche individuelle.

On parle de « practical training ». Les conditions pour faire un stage sont les suivantes :

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir fait au moins une année d'enseignement supérieur, en université, polytechnique ou formation professionnelle ou être diplômé
- Parler anglais, suédois ou finlandais pour pouvoir se débrouiller
- Avoir un comportement au travail positif

Les stages s'effectuent très souvent pendant l'été, juillet/août , éventuellement à d'autres moments de l'année. La durée va d'un à 18 mois.

Il est conseillé au début du stage de signer un **contrat de travail** avec l'employeur

Salaire : A priori le stagiaire est payé entre 720 euros à 2000 euros par mois.

Impôts :

Les stagiaires qui sont payés moins de 510 euros par mois ne paient pas d'impôt. Au-dessus de ce montant, le revenu du stagiaire est taxé à un taux de 35% ("lähdevero" en finlandais).

Les stagiaires qui ne restent pas plus de 6 mois doivent payer comme tout Finlandais l'impôt sur le revenu. Ils peuvent également être tenus de cotiser à la Sécurité Sociale. Ceux qui restent plus de six mois doivent demander la "tax card" au bureau des impôts le plus proche et remplir une déclaration. Pour plus d'information téléchargez la [fiche www.vero.fi/nc/doc/download.asp?id=1252;193921](http://www.vero.fi/nc/doc/download.asp?id=1252;193921)

Trouver un stage : quelques pistes

Faire acte de candidature dans le cadre d'un organisme qui pratique les échanges d'étudiants ou auprès de CIMO via son établissement . En général la demande doit être faite 4 à 5 mois avant la date souhaitée du début du stage.

CIMO, Centre for International Mobility, gère des programmes de stages :
http://finland.cimo.fi/practical_training/trainee_exchange_programmes.html

Où trouver de l'information générale ou économique utile

La communauté française de Finlande : www.ranska.net/

La chambre de commerce franco-finlandaise : www.ccff.fr/index2.htm

Un site francophone sur la Finlande : www.info-finlande.fr/

Des annuaires d'entreprises :

Les entreprises exportatrices : www.finlandexports.com/

Contact Finlande, un site complet sur le business finlandais : www.contactfinland.fi/

Offres de stages ou job saisonniers

L'agence pour l'emploi finlandaise : www.mol.fi (Finlandais, Anglais)

Eures, l'emploi en Europe : <http://europa.eu.int/eures/>

« Working in Finland » : www.mol.fi/mol/en/02_working/

La candidature :

Un [guide](#) fait pas l'université d'Helsinki pour les étudiants étrangers qui souhaitent travailler en Finlande :

International Student's Guide to Working in Finland

http://www.helsinki.fi/rekry/materiaalit/students_guide.pdf

NORVEGE

Infos générales sur la Norvège : www.visitnorway.com

« Working in Norway », document à télécharger : www.nav.no/805387350.cms

Stages en agriculture et dans le tourisme : » Working guest – Framing » et « Working guest-Tourism »

Stages de 2 à 6 mois dans une famille norvégienne pour l'aider dans son activité agricole ou de tourisme. Nourri, logé, argent de poche. 35H et 1,5 jour de congé /semaine.

Pour participer, il faut s'adresser à : Sesame, 9 Square Gabriel Faurè, 75 017 Paris, France.

Tel: 01 40 54 07 08

Candidats d'autres pays : voir sur le site d'Atlantis « How to apply »

www.atlantis-u.no/ rubrique « Work in Norway »

Service Emploi de la chambre de commerce franco-norvégienne : www.ccfm.no/ « service emploi” , pour une mise en relation entreprises-candidats à un emploi ou un stage

www.ccfm.no/index.php?id=serviceemploi , Espace candidats

SUEDE

Langue : la Suède est un pays anglophone, certes, mais on y parle avant tout le suédois, ce qui peut être un handicap si on est complètement novice dans cette langue.

En conséquence, les étudiants Français auront intérêt à cibler les entreprises françaises implantées dans ce pays.

Base de données des entreprises adhérentes de la chambre de commerce française en Suède :

www.ccfm.se/fr/show.php , rubrique « Membres »

Répertoire d'entreprises suédoises exportatrices et importatrices (en anglais , gratuit) :

www.chambertrade.com

Une agence de recrutement qui peut aussi chercher des stages (en anglais) : www.workingday.com

Pour ceux qui connaissent le suédois :

Le site national de l'emploi : www.amv.se

ainsi que le site d'Eures (portail de l'emploi en Europe) : <http://europa.eu.int/eures>

PORTUGAL

Le cadre légal

Au Portugal, il est possible pour un étudiant d'un autre pays de faire un stage en cours d'études ou après la fin de celles-ci.

Le stagiaire doit avoir moins de trente ans, et peut être un étudiant, jeune diplômé ou demandeur d'emploi.

Durée : de un à douze mois.

Législation : Il n'y a pas de législation sur les stages au Portugal. S'il y a un problème entre le stagiaire et son employeur, le seul document de référence est le Code du travail (Código do Trabalho).

A consulter sur : www.portugal.gov.pt

La convention de stage: si le stage est effectué dans le cadre d'un programme spécifique, une convention pré-établie est signée par les différentes parties. Si le stagiaire ne perçoit aucune indemnité, la convention n'est pas obligatoire mais recommandée.

Rémunération: Au Portugal, il n'est pas habituel de défrayer un stagiaire mais dans certains cas, assez rares, le stagiaire peut être rémunéré comme un employé.

Protection sociale : Si le stagiaire est indemnisé dans le cadre d'un programme européen ou par une entreprise étrangère, il doit se munir de sa carte européenne d'assurance maladie et prendre une assurance responsabilité civile. Si le stagiaire est rémunéré par une entreprise portugaise, il est pris en charge par l'entreprise qui va cotiser au titre de la sécurité sociale et au titre des accidents du travail. Dans ce cas, le stagiaire ira au service de la Sécurité Sociale ou à la Loja do Cidadão pour obtenir un numéro de Sécurité sociale.

www.seg-social.pt (sécurité sociale) (en portugais et anglais)

www.lojadocidadao.pt (Loja do Cidadão) (en portugais)

Langues : anglais et allemand pour le secteur du tourisme.

La connaissance du portugais est indispensable dans un certain nombre de secteurs professionnels, mais n'est pas nécessaire partout. Beaucoup d'entreprises utilisent d'autres langues pour communiquer comme l'anglais, le français et l'espagnol.

Secteurs intéressants : le tourisme (Lisbonne, Madère, l'Algarve), le vin (Alentejo, Madère, Porto, Ribatejo), la biologie marine (l'Algarve, les Açores, Lisbonne, Madère) la géologie, les mines (Alentejo, Lisbonne), les chaussures (nord du Portugal), le charbon (nord du Portugal), la haute technologie (Lisbonne et Porto).

Beaucoup d'entreprises portugaises recherchent des jeunes diplômés très qualifiés et souvent, si le stage se passe bien, cela fonctionne comme une pré-embauche.

Trouver un stage : quelques pistes

S'informer sur la situation économique et les différents secteurs professionnels

Eures, le portail de l'emploi en Europe : <http://europa.eu.int/eures/>

Banque du Portugal: www.bportugal.pt (PT, EN)

Institut pour le soutien à l'investissement des PME : www.iapmei.pt (PT)

General Board for Studies and Planning: www.dgep.pt (PT, EN)

Ministère de l'Economie: www.min-economia.pt (PT)

Agence d'investissement au Portugal : www.investinportugal.pt (PT, EN)

Portugal in Business: www.portugalinbusiness.com (EN)

La mission économique française au Portugal: www.missioneco.org (FR)

Les associations professionnelles des entreprises portugaises:

Association des Entreprises potugaises: www.aeportugal.pt (PT, EN)

Association des Industries portugaises: www.aip.pt (PT)

Association des jeunes entrepreneurs: www.anje.pt (PT)

Les annuaires d'entreprises :

www.europages.org /

www.kompass.com/kinl/index.php? Lang=pt

Consulter les offres et déposer une demande sur les sites suivants :

Sur www.universia.pt , vous avez accès aux différentes universités portugaises et, dans certains cas, les services d'insertion et d'orientation de l'université peuvent avoir des bases de données d'offres de la part des entreprises avec une possibilité de déposer sa demande ainsi que des liens utiles

Capmagellan, un site conçu pour et par les Lusodescendants. Des offres de stage.

www.capmagellan.org

Le programme **Eurodyssee**, programme de l'Assemblée des Régions d'Europe, aide les jeunes diplômés à trouver un stage dans les régions partenaires. Les Açores et Madère sont membres de ce programme.

www.eurodyssee.net

Emploi temporaire :

www.adecco.pt ; www.egor.pt ; www.sapo.pt ; <http://expressoemprego.clix.pt>

La candidature

Vous trouverez des exemples de CV et de lettres de motivation sur les sites suivants:

<http://expressoemprego.clix.pt>

www.iefp.pt

Vous pouvez aussi rédiger un CV européen (Europass), disponible en différentes langues :

www.europe-education-formation.fr/europass.php

ROYAUME-UNI

Le cadre légal du stage

Au Royaume Uni, on distingue plusieurs catégories de stages.

Sandwich and industrial placements :

Un placement en entreprise rémunéré pendant une période déterminée d'un cursus universitaire, pris en compte pour l'obtention du diplôme Sa durée est souvent d'une année entière.

Work-based project :

Mission spécifique obligatoire dans le cursus effectuée dans une entreprise.

Work placement :

Période de travail rémunéré ou non faisant partie intégrale des études. Le placement peut être organisé entre l'université et l'employeur ou par l'étudiant lui-même.

Internship :

Ce terme fait référence au placement d'un jeune dans une grande entreprise pour une durée de 6 à 12 semaines, souvent pendant les vacances d'été.

La durée du stage doit être inférieure à un an. Le stagiaire rémunéré ou non a le même statut que les employés. La convention de stage tripartite doit impérativement fixer les différentes modalités du stage (rémunération, assurances, responsabilités..)

Protection sociale :

Si le stage fait l'objet d'une convention tripartite et si la rémunération mensuelle est inférieure à 398 € bruts mensuels, le stagiaire est couvert pour le risque Accidents du travail par son établissement d'enseignement . Sinon, l'entreprise doit couvrir ce risque.

Si le stage est rémunéré, et si le salaire est supérieur à £72 par semaine, le stagiaire est tenu de verser les cotisations d'assurance à la « National Insurance ».

Si le stage est non rémunéré ou si le salaire est inférieur à £ 72 par semaine, le stagiaire ne verse pas de cotisation. Il devra se munir de sa carte européenne d'assurance maladie et ainsi, bénéficier des prestations de la « National Insurance ».

Dans l'un ou l'autre cas, les dépenses de soins sont pris en charge. Le stagiaire se présente auprès du « General Practitioner » (GP) appartenant au National Health Service. Pour les médicaments, un montant forfaitaire est à la charge de l'assuré.

Trouver un stage : quelques pistes

Situation de l'Emploi

Avec un taux de chômage à la baisse –moins de 5,5 % de la population active – et des exportations florissantes, la Grande Bretagne est en plein boom.

Ce sont souvent les emplois précaires qui se sont développés ces dernières années. Il faut dire aussi que l'attrait des investisseurs étrangers est en grande partie dû au faible coût de la main d'œuvre britannique.

C'est dans le secteur de l'hôtellerie restauration que les Français sont le plus recherchés. Les professions les plus recherchées sont celles d'ingénieurs et de techniciens dans l'industrie automobile ou informatique. Autres secteurs porteurs : le commerce, la santé, les transports le graphisme le design, l'enseignement supérieur et la banque-assurance.

Marché de l'emploi par régions : <http://www.amber-jobs.co.uk>

Organismes de placement gratuits pour les étudiants :

PLACEMENT UK : Pour les étudiants de premier ou deuxième cycle avec convention de stage. Placement gratuit. Le stagiaire reçoit une indemnité de 750 Euros par mois. Publication sur le site d'offres de stages.

www.placement-uk.com

GRADUATE RECRUITMENT BUREAU, le site pour le recrutement des jeunes diplômés
Offres de stages en ligne.

www.grb.uk.com

THE NATIONAL COUNCIL FOR WORK EXPERIENCE

Site très complet sur les stages réalisé en partenariat avec Prospects. Renvoie sur des sites utiles de recherche des stages. Offres de stages en ligne

www.work-experience.org, rubrique « Students and graduates »

PROSPECTS

www.prospects.ac.uk, « More about jobs and work » puis « Find graduate employers »; certains employeurs ont des programmes de stage pour jeunes diplômés.

GRADUATE EMPLOYMENT AND TRAINING

www.get.hobsons.co.uk sélectionnez «Advanced graduate job search» puis «Work experience, placements and internships»

THE GRADUATE : Information sur les entreprises qui recrutent des stagiaires post Licence (graduates), offres en ligne. Beaucoup d'information sur l'entreprise.

Possibilité de postuler à une offre de stage directement auprès de l'entreprise sur le site.

www.thegraduate.co.uk

Agences de placement :

CEI 4 vents : www.cei-frenchcenter.com

Coût : placement de 4 semaines à 3 mois : 400 Euros

A partir de 4 mois : 550 Euros

Trident transnational : www.trident-transnational.org

Work experience programme pour les étudiants européens . Placement de 6 à 12 mois surtout dans la région de Londres. Nombreux domaines d'activités.

Coût du placement : £ 235

Annuaire d'entreprises :

Yellowpages : www.yellow.com

Companies House : www.companieshouse.gov.uk

Department of Trade and Industry : www.berr.gov.uk

Kompass : www.kompass.co.uk

La candidature

Conseils pour réussir un entretien et pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation (covering letter) :

www.thegraduate.co.uk

Modèle de CV et lettre de motivation sur

www.emploi-formation.org.uk/conseils.htm

Des conseils utiles pour la recherche d'emploi (Job applications, letters and interview)

www.direct.gov.uk

SUISSE

Le cadre légal

Il est possible de faire un stage professionnel en Suisse lorsqu'on est en formation professionnelle, étudiant ou jeune diplômé.

La Suisse se compose de 4 aires linguistiques (francophone, germanophone, romanche et italophone). La ville de Fribourg est bilingue (FR-ALL).

Connaître la Suisse : <http://www.swissworld.org/>

La Suisse et l'Union européenne :

La Suisse a signé avec l'Union européenne des accords de libre circulation, qui se mettent en place progressivement. Désormais, le travail en Suisse (comme le stage) n'est plus soumis à autorisation. Un contrat de travail est suffisant.

Contrat de travail :

Le stage se déroule sous contrat de travail suisse et il doit être indemnisé. Les autorités cantonales vérifieront que l'indemnisation versée ne soit pas inférieure à un salaire de base. L'employeur cotise pour le risque Accidents du travail.

Séjour :

Quelle que soit la raison de votre séjour, vous devrez notifier votre présence à la commune dans laquelle vous habitez, dans un délai de huit jours à compter de votre arrivée ; celle-ci transmettra vos documents aux autorités cantonales compétentes.

Assurance-maladie :

La coordination européenne des systèmes de sécurité sociale s'applique en Suisse, ce qui signifie qu'un ressortissant européen peut bénéficier des prestations de sécurité sociale suisse sur présentation de sa carte européenne d'assurance-maladie.

La détention d'une carte européenne d'assurance-maladie permet d'être exempté de la cotisation obligatoire du salarié à une caisse maladie.

Pour connaître le système d'assurance-maladie en Suisse, Voir la fiche Suisse sur le site de l'Assurance-maladie : www.ameli.fr

Programmes de stages

Programme LEONARDO DA VINCI SUISSE

Il peut être intéressant (et même recommandé) de faire appel aux bureaux du programme Leonardo Suisse, un programme de stages transnationaux financé par la Confédération helvétique, destiné aux jeunes Suisses qui souhaitent faire un stage en Europe et aux jeunes Européens qui souhaitent faire un stage en Suisse.

Ce programme permet aux étudiants et jeunes diplômés d'effectuer des stages individuels de 2 à 12 mois dans des entreprises ou organismes publics en Suisse et dans plus de 30 pays européens.

Les services fournis par les 3 bureaux de placement Leonardo en Suisse sont entièrement gratuits. Sous certaines conditions, les candidats suisses et européens peuvent également bénéficier d'une bourse de stage Leonardo financée par la Suisse (par l'Office fédéral de l'éducation et de la science - OFES).

Pour poser sa candidature, il faut contacter le bureau de placement de la région linguistique concernée. Les formulaires et la procédure à suivre sont également disponibles sur internet.

Site ressource :

Le programme Leonardo da Vinci en Suisse : <http://www.leonardo-da-vinci.ch>

Programme EUODYSEE : <http://www.eurodyssee.net>

3 régions suisses participent à ce programme : le Jura et le Valais sont des cantons francophones, le Ticino est un canton italophone.

Pour plus de détails, voir page 11.

La candidature

(Source : les services de l'orientation de Suisse romande : www.orientation.ch)

De quoi se compose une offre de candidature?

Le dossier que vous adressez ou que vous remettez directement à l'entreprise est en général constitué des éléments suivants:

- Une lettre de candidature
- Un CV (curriculum vitae)
- Les copies des certificats
- D'autres éléments particuliers demandés, ou non, par l'entreprise (photos, formulaire, documents spécifiques...)

Le CV :

Une phrase brève en début de CV exprimera clairement vos attentes et vos objectifs professionnels principaux.

Les éléments suivants figurent impérativement dans un CV :

- Coordonnées personnelles: nom, prénom, âge, état civil, adresse, téléphone, e-mail
- Formations, diplômes, stages, capacités et spécialisations acquises, formations continues
- Langues et séjours à l'étranger
- Toutes les fonctions occupées: dates, nom de la société, secteur d'activité, responsabilités, réalisations
- Compétences spécifiques (par ex. connaissances informatiques)

Et encore...

La présentation chronologique sans lacunes du cursus scolaire et professionnel est la règle, mais dans certains cas, des présentations différentes (thématiques, anti-chronologiques, etc.) peuvent mieux correspondre aux objectifs poursuivis.

Les certificats sont une partie importante de votre offre de candidature: une copie de ceux en votre possession est donc à joindre à votre dossier. Veillez à justifier avec clarté l'ordre chronologique de vos activités, sans devoir entrer dans de laborieuses explications. L'essentiel est d'obtenir un justificatif (attestation ou certificat) à chaque changement de place ou de travail.

Vous pouvez également citer des références : ce sont des personnes qui sont en mesure de donner des éclairages sur votre profil personnel et professionnel. Si l'entreprise souhaite plus d'informations à votre sujet, elle prend contact avec les personnes nommées. Ne citez que des personnes qui peuvent se prononcer avec pertinence sur votre profil personnel ou professionnel et qui vous ont donné leur accord pour le faire. Il est aussi possible de ne mentionner vos références que lors de l'entretien de présentation.

Vous joignez à votre offre tout document demandé ou jugé utile, par exemple des projets de dessin pour une profession artistique ou un certificat de langues dans le domaine commercial.

ALLEMAGNE

Guide des opportunités de stage en Allemagne, Mission économique en Allemagne et conseillers du commerce extérieur, 2008

<http://www.missioneco.org/allemande> rubrique Volontariat et stages

Emplois et stages en Allemagne, Centre d'information et de documentation de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL)

www.amb-allemande.fr

PAYS-BAS

Stages aux Pays-bas, université franco-néerlandaise

<http://www.stages-france.nl> (Français, Néerlandais)